



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 04.07.2023

Numéro de publication: HR02-1005786321

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Montres Otium Sàrl, La Tène, nouveau Montres Otium SA

Montres Otium SA
Thielle, Pré-du-Pont 54
2075 Thielle

Jusqu'ici
Montres Otium Sàrl

Montres Otium Sàrl, à La Tène, CHE-409.925.739 (FOSC du 07.03.2023, p. 0/1005695129). Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par l'émission de 800 parts sociales de CHF 100, dont 270 parts sociales en faveur de l'associé Meijer Erik Marius, 10 parts sociales en faveur de l'associé Perry André Charles, 240 parts sociales en faveur de Calebow Ralf, 100 parts sociales en faveur de Calebow Gehla Regina, tous deux d'Allemagne, à Munich, Allemagne, 30 parts sociales en faveur de Meijer Bhimrapa, de Thaïlande, à La Tène, 50 parts sociales en faveur de Perry Charlotte, de Nouvelle-Zélande, à La Tène et 100 parts sociales en faveur de Perry Christopher, de Nouvelle-Zélande, à Durban, Afrique du Sud, nouveaux associés, lesquels n'exercent pas la signature sociale. Compensations de créances: CHF 80'000, en échange de 800 parts sociales de CHF 100. Transformation. Nouvelle nature juridique: société anonyme. La société à responsabilité limitée Montres Otium Sàrl est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 15.06.2023 et bilan intermédiaire au 17.05.2023, présentant des actifs de CHF 106'354.27 et des passifs envers les tiers de CHF 111'490.03, soit un excédent de passifs de CHF 5'135.76, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100, compte tenu de l'augmentation du capital social de CHF 80'000 intervenue avant la transformation et l'excédent de passifs étant couvert par l'agio de CHF 5'148 versé lors de l'augmentation du capital social. Nouvelle raison sociale: Montres Otium SA. But modifié: fabrication et vente de montres de luxe et de produits de bijouterie; détenir des participations dans des petites et moyennes entreprises, à l'exclusion de sociétés immobilières en Suisse, ainsi qu'assurer des tâches centrales de gestion et de financement pour les sociétés du groupe. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 15.06.2023; pour les détails, voir les statuts. Communications aux actionnaires: par courrier postal ou électronique. Statuts modifiés le 15.06.2023. Meijer

Erik Marius, Perry André Charles, Calebow Ralf, Calebow Gehla Regina, Meijer Bhimrapa, Perry Charlotte et Perry Christopher ne sont plus associés. Administration: Meijer Erik Marius, président, et Perry Andre Charles, tous deux jusqu'ici gérants, lesquels continuent de signer individuellement.

Registre journalier no 2174 du 29.06.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 46, Date: 07.03.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel